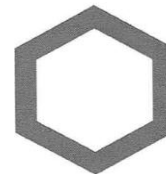




L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal municipal Saint-Philippe-de-Néri



Septembre 2022

Vol. 29 No 257

LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS, LA FABRIQUE,
LE CLUB DE SKI DE FOND BONNE ENTENTE, BIBLIOTHÈQUE CLAUDE-BÉCHARD
LES LOISIRS THIBOUTOT, LA GARDE PAROISSIALE, L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE,
LA TROUPE DU VILLAGE, LE COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Capsule d'espérance : Vous donnez peu lorsque vous donnez de vos biens. C'est lorsque vous donnez de vous-mêmes que vous donnez vraiment. *Khalil Gibran*

BIBLIOTHÈQUE

Horaire : Nous avons repris l'horaire régulier, soit les dimanches de 10 h 15 à 11 h 15 et les mardis de 19 h à 20 h 30.

Club de lecture estival : Les quelques coupons de participation des jeunes ont été acheminés à Rivière-du-Loup. Le tirage local a favorisé Charles-Edouard Cassista. Il a gagné un livre.

Livre en fête : Après un report, l'activité a eu lieu le mardi 2 août.

Exposition thématique : Nous avons reçu beaucoup de livres sous le thème : **La forêt et ses habitants, la connaître et la protéger**. Ils repartiront en janvier prochain.

Visiteurs : Dans le cadre de nos Fêtes du 150^e, la bibliothèque a reçu des commentaires élogieux de nombreux visiteurs.

Livres à vendre : Nous avons toujours en main l'album-souvenir du 150^e « **Échos d'un village** » et celui de M. André Michaud « **Vaincre la bactérie mangeuse de chair** ». Les deux coûtent 20 \$ chacun.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Voici quelques nouveautés disponibles à votre bibliothèque :

Louise T. D'Essiambre, Places des Érables, T4, Coiffure des érables;

Claude Coulombe, Le chant des bruants, T2, Entre ciel et terre;

Julie Rivard, Les hôtesse de l'air, T1, L'embarquement.

Bonne lecture et bon retour en classes aux enseignant.e.s et aux étudiant.e.s!

Luce Garon

MOT DE LA FABRIQUE

Le conseil de fabrique fait appel à votre grande générosité pour offrir un don pour la réparation de l'escalier de la sacristie et la peinture des cadres de fenêtres de l'église. Vous pouvez faire parvenir vos dons au bureau de la fabrique en y inscrivant : PEINTURE ÉGLISE.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui de près ou de loin ont contribué à cette corvée. Un merci spécial est adressé à MM. Denis Morin, Réal Barbeau, Henri Barbeau et Rosaire Lévesque pour le travail accompli.

Merci à l'avance pour votre don.

Le conseil de fabrique

L'ÉCHO DES BEAUX-BIENS

Journal mensuel édité 10 mois par année,
relâche les mois de juillet et août.

Présidente: Rachel G. Albert 498-3221

Secrétaire-trésorière: Judith Bérubé 498-5622

Montage: Judith Bérubé 498-5622

Courrier: Lise Joncas 498-3275

Trucs/recettes : Nicole Pelletier 498-2266

Rédaction et correction :

Luce Garon 498-3130

Rachel G. Albert 498-3221

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le club a offert gratuitement cet été 150 galettes aux visiteurs lors de la Journée des retrouvailles. De plus, il nous a fait plaisir d'offrir aussi notre vaisselle pour faciliter certains repas.

Nous reprenons nos jeux du mardi, le 20 septembre, à 13 h 30 au chalet des Loisirs, dont la température sera bonifiée par l'ajout d'une thermopompe. Vous êtes donc invités à y participer. Pour les nouveaux arrivants, c'est un bon moyen de rencontrer de nouvelles personnes et de briser l'isolement. Il y a une heure de jeux physiques, suivie d'une collation préparée par Mme Ghislaine et d'un breuvage.

Pour la reprise des activités régulières, soit les brunchs, cela ne dépend pas de nous.

Nous vous souhaitons un bel automne et ne vous gênez pas pour aller prendre de bonnes marches dans la nature.

Luce Garon

INFO-LIONS

Vous êtes invités à un **souper Poulet BBQ** le samedi **17 septembre** au club de ski de fond Bonne Entente. Le service aura lieu de 17 h à 18 h 15. Le coût des cartes est de 18 \$. Nous faisons également la livraison. Vous pouvez vous les procurer auprès des membres Lions suivants : Nicole Dionne 418-498-2619, Constance Dumais 418-498-3099 et Luce Garon 418-498-3130.

Je reprends la présidence cette année encore et c'est M. Jean Dallaire qui s'occupera des oeuvres avec son comité. Nous vous remercions de l'encouragement constant que vous manifestez envers l'une ou l'autre de nos activités.

Lion Luce Garon

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Mme Suzanne Gagnon a accepté de nous recevoir le jeudi 7 juillet pour la visite de son merveilleux jardin. Ce fut un moment très agréable qui a permis les échanges entre passionnés de fleurs.

Voici les gagnants des concours horticoles de l'été 2022 :

Fleurs rouges:

Colombe Boucher et George Moreau; Justène Déric; Christian Dionne et France Leclerc; René Michaud et Danielle Lizotte; Sébastien Chénard. Ils méritent tous un certificat cadeau de 25 \$, gracieuseté de la Caisse Desjardins Centre-est de Kamouraska.

Décos du 150°:

Jean-Pierre Rossignol et Louissette Michaud; Mario Michaud et Mélanie Ouellet; Annie

Gallant et Roland Leroux; Daniel Raymond et Claudine Lévesque; Alfred Plourde et Christine Émond; Sébastien Dionne et Valérie Provencher; France Thériault et Lisette Thériault; Jean Michaud et Aline Roy; Richard Hudon; Gilbert Bouchard et Jacqueline Caron.

La municipalité a défrayé le coût de neuf certificats de 50 \$ et Les Serres de la Rive, un de 50 \$.

Nous félicitons les gagnants et sommes fiers de votre participation à ces concours et des efforts déployés pour embellir votre propriété. L'évaluateur des Fleurons est passé dimanche le 14 août; il ne nous reste qu'à attendre avec impatience notre pointage à l'automne.

Merci aux bénévoles pour leur travail cet été, car les mauvaises herbes ne prennent pas de repos et merci aux employés municipaux pour leur participation active à l'entretien et à la décoration. Plusieurs personnes ont travaillé également dans l'ombre pour nous aider; si vous vous reconnaissez, un énorme merci.

Septembre et octobre sont les mois idéaux si vous avez des modifications à faire dans vos plates-bandes. Ne coupez pas vos fleurs trop vite; les feuillages de nos vivaces sont très décoratives. Bon automne!

Luce Garon, prés.

COMPTE-RENDU JUIN 2022

Le conseil accepte l'offre de services de la firme Bouchard Service-Conseil concernant la surveillance des travaux de prolongement de l'aqueduc et des égouts à partir de la borne

incendie située en face à la rue Pelletier pour se prolonger jusqu'à une partie du chemin du Parc, au prix de 22 270 \$ plus taxes.

La MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer les municipalités à réaliser des activités locales au développement du loisir culturel. La municipalité a fait la demande pour ces montants :

Activité Saint-Jean-Baptiste	500 \$
Spectacles du 150e	1 000 \$
Journée des bénévoles	1 000 \$

La municipalité a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du PSISRPE pour des travaux et les achats au Loisirs qui a été signée et approuvée le 3 juin 2022 par le ministère de l'Éducation, donc le conseil accepte les soumissions suivantes :

- Groupe vigil : caméras
2 826.69 \$ + taxes
- Omni Tech Sport : bandes de patinoire et autres équipements
48 733.74 \$ + taxes
- Jambette : jeux pour enfants
48 691.40 \$ + taxes
- Gouttières Ouellet : gouttières
1995.00 \$ + taxes
- Sani Fontaine : fontaine extérieure
4 640.00 \$ + taxes
- Uline : Support à vélo
439.00 \$ + taxes

COMPTE-RENDU JUILLET 2022

La municipalité a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du PSISRPE pour des travaux et les achats au Loisirs qui a été signée et approuvée le 3 juin 2022 par le ministère de l'Éducation. Une soumission a été demandée aux entrepreneurs suivants :

Plomberie Pascal Dumais	Refus – délai trop court
Climatisation PL	8 000 \$ + tx
Ray Réfrigération	9 500 \$ + tx

La soumission de Climatisation PL a été retenue au prix de 8 000 \$ plus taxes pour l'achat de deux thermopompes Canair Série 23, 24 000 BTU

La municipalité de Saint-Phillipe-de-Néri demande au gouvernement du Québec et à l'UQAR que le site de La Pocatière soit retenu pour l'implantation de la future Faculté de médecine vétérinaire sous l'égide de l'Université du Québec à Rimouski.

COMPTE-RENDU AOÛT 2022

Une audience a eu lieu le 14 juin dernier suite à la plainte à la Commission d'accès à l'information du Québec que Madame Nancy Aubert avait déposée. Le jugement sera rendu dans les 90 jours suivant l'audience et les frais dans ce dossier s'élèvent à 2 608.24 \$ en date du 30 juin 2022.

Madame Lucie Preneveau a déposé à la Commission d'accès à l'information du Québec une plainte en date du 2 juillet 2021. L'audience était prévue le 10 août 2022 de 10 h 30 à midi. Madame Preneveau a retiré sa

plainte le 18 juillet 2022. Des frais ont été engagés auprès de la firme Dufresne, Hébert, Comeau, avocats et en date du 31 juillet 2022, ils s'élèvent à 1 321.03 \$.

Le dossier à la Commission de toponymie du Québec concernant le nom de la « rue St-Pierre » en développement dans le secteur de la rue Marquis sera soumis en septembre 2022.

MOT DE L'AGENTE

Les mois de juillet et août ont passé très rapidement. Je souhaite à tous les étudiants et étudiantes une belle et heureuse rentrée scolaire.

Les Fêtes du 150^e furent un immense succès grâce au travail inlassable du comité central et des autres bénévoles. Merci à vous tous. Merci également à la population pour sa grande participation.

Ce fut un été bien rempli. Le camp de jour s'est terminé le 12 août pour les enfants de Saint-Philippe-de-Néri et des environs. Les animatrices Rosalie Michaud, Mégan Thibault, Chanel Dubé et Lysanne Raymond ont fait vivre un été mémorable aux jeunes. Merci pour votre dévouement et votre passion. Nous avons été choyés de vous avoir pour l'été.

Merci aussi à WIGO amusements mobiles. La jungle de Jack était au terrain du chalet des Loisirs pour nos Tarzans et nos Janes du camp de jour. Ce fut une journée formidable autant pour le groupe des Dalmatiens que le groupe des Minions.

Le samedi 13 août avait lieu l'activité de reconnaissance des bénévoles ainsi que l'accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux-bébés. Je tiens à remercier nos partenaires de la soirée, Mme Marie-Ève Proulx, députée de la Côte-du-Sud pour sa commandite, ainsi que la MRC du Kamouraska pour la subvention du FDMK. Merci à tous ceux qui m'ont aidée à la réalisation de cette soirée, particulièrement les membres du conseil et les employés municipaux. Merci également à Sébastien Laplante (Turtle), notre chansonnier pour la soirée.

Laurence Frève, agente de développement



**LOGEMENTS À
LOUER À L'OFFICE
D'HABITATION DU
KAMOURASKA EST**

DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-PASCAL, SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI ET MONT-CARMEL

Pour être admissibles au programme **HLM**, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 22 000\$ maximum (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2021 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

En contexte de logements vacants, l'Office peut désormais exceptionnellement considérer les demandes de tous les ménages ayant des revenus supérieurs à ceux indiqués ci-dessus.

Toutefois, le montant du loyer demeure calculé à 25% des revenus 2021. Vous devez également considérer une contribution fixe pour l'électricité, le climatiseur et le stationnement, selon les besoins.

Pour plus d'informations, contactez le **418-492-2877, poste 6**, et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

À noter : Nous sommes à la recherche d'un préposé à l'entretien de nos 6 immeubles. Poste permanent 35 heures/semaine, Selon échelle salariale en vigueur de 21.55 \$ à 24.20 \$/heure. Début d'emploi : dès que possible, **en octobre**. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le 21 septembre 2022** par courriel à **direction@ohkamest.com**. Pour information, contactez Dominique Bard, directrice générale au **418-492-2877, option 1**.

NOUVELLES DE NOS GENS

Serge Chamberland, fils de Maurice, a fait connaître ses talents de chanteur lors des trois anniversaires de notre paroisse. Lors du 100^e de Saint-Philippe-de-Néri, il avait 10 ans et a chanté avec sa mère Laurette Hudon. Il a ensuite chanté avec sa sœur Patricia lors du 125^e. Cet été, il a chanté seul, accompagné à la guitare par André Charest, lors des Fêtes du 150^e.

Maxime Dionne, fils de feu Liette Lévesque et Henri Dionne est co-propriétaire, avec Andréanne Pelletier, de la chocolaterie La Fée Gourmande qui est maintenant déménagée à l'ancien Magasin Général à Kamouraska.

Un natif de Saint-Philippe-de-Néri, Kevin Albert, fils de Rachel et Marc, a vu le Pape de près lors de son passage à l'Évêché pour la rencontre avec les représentants de Premières Nations. Il a eu le privilège d'être dans la même pièce dans le cadre de son travail comme caméraman.

Le livre de Michel Plourde, « Souvenirs d'enfance à Mont-Carmel », dont nous avons parlé à la page 9 dans le numéro de juin, peut maintenant être commandé sous sa forme papier au 418 300-0617.

APHK

L'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska Est inc. est un organisme dont la mission est de promouvoir les droits et de défendre les intérêts des personnes handicapées et de leur famille. Le conseil d'administration de l'APHK est composé de bénévoles, en majorité membres d'une famille où vit une personne handicapée ou elle-même handicapée.

Des ateliers permettent aux membres (dont quelques-uns de Saint-Philippe) d'être productifs dans différents ateliers afin d'offrir des produits intéressants dans la boutique au 655, rue Taché, Saint-Pascal. Comme la majorité des articles sont fabriqués à partir de matériaux recyclés, l'organisme est présentement à la recherche de: pots Mason, tissus en coton, jeans de couleur, fermetures-éclair, petits boutons de couleur, poignées d'armoires, crochets, retailles de bois franc. Si vous avez d'autres matériaux à proposer ou pour toute information, veuillez communiquer avec Marie, du lundi au jeudi, au 418 492-7149, poste 2004.

L'APHK tient à remercier tous ceux et celles qui apportent la matière recyclable qui sert à la fabrication des articles fabriqués aux ateliers et destinés à la boutique. Non seulement les coûts de fabrication sont grandement amoindris, mais vous contribuez aussi à l'économie circulaire et à l'environnement. Merci également aux bénévoles qui s'impliquent dans l'organisme.

Certains membres ramassent ou collectionnent : goupilles de canettes de liqueur, attaches à pain en plastique, timbres, cartes de hockey, cartes postales, bouchons de bouteilles de liqueur et de bouteilles de bière! Merci de les encourager en apportant ces articles au local.

MES SOINS RESTENT ICI

Le comité « *Mes soins restent ICI* » salue la récente prise de position de la MRC de Kamouraska en faveur de la mise en place d'une forme d'autorité locale imputable dans le réseau de la santé et des services sociaux. Dans une résolution adoptée lors de son assemblée régulière du 13 juillet, le Conseil des maires « *demande la création d'un poste de cadre de niveau supérieur pour assumer, avec pleine autonomie et de réels pouvoirs, une direction locale pour la région du Kamouraska* ».

Le président Jean Martin apprécie particulièrement le fait que les élus municipaux se soient donné la peine de définir de façon détaillée les principales fonctions qui devraient être attribuées à ce cadre supérieur. Le comité demeure convaincu que les soins de proximité n'auraient pas été fragilisés à ce point au Kamouraska si le centre de décision n'avait pas été aussi éloigné. D'ici les prochaines élections, le comité « *Mes soins restent ICI* » entend rencontrer les candidates et candidats de Côte-du-Sud sur différents enjeux de proximité des soins, notamment la gestion locale.

Résumé d'un communiqué du président et porte-parole des citoyens du comité, Jean Martin (jeanmlapoc@videotron.ca) et de la porte-parole des professionnels de la santé du comité, Dre Marie-Ève Fromentin (marie-eve.ofromentin@hotmail.ca)

MOT DE LA RÉDACTION

Bon retour de vacances! Bonne année scolaire à tous les élèves et à tout le personnel de l'école.

Les **Fêtes du 150^e** sont maintenant chose du passé, mais les souvenirs resteront à jamais. **Un énorme merci au comité organisateur.** Il est toujours possible de vous procurer l'album-souvenir « **Échos d'un village** » élaboré spécialement pour l'occasion. On y retrouve évidemment un retour sur la fondation de la paroisse et certains faits marquants, mais l'accent est mis sur le dynamisme des gens à travers les activités des 25 dernières années et elles y sont illustrées en couleur. Les copies sont en vente **à la bibliothèque ou au bureau municipal.**

Le journal municipal continuera d'être publié **chaque 2^e jeudi du mois.** Nous vous rappelons que la tombée est **le dernier vendredi** de chaque mois. La prochaine tombée sera donc **le 30 septembre.** Merci de respecter cette date afin de faciliter notre travail bénévole. Les envois doivent être faits à l'adresse gautreau@hotmail.com.

Merci à nos commanditaires dont les noms figurent au dos du journal.

Bon automne!

LES P'TITS TRUCS DE NICOLE

Taches de moisissure sur une tente

Tamponnez la toile de la tente avec un linge imbibé de peroxyde ou d'ammoniaque. Vous pouvez aussi saupoudrer du bicarbonate de soude sur les taches de moisissure. Frottez les taches, rincez à l'eau vinaigrée, puis lavez normalement.

Congeler les fines herbes

Pour ne pas perdre le persil, la ciboulette et autres herbes qui poussent rapidement, coupez-les avec des ciseaux. Déposez-les dans un moule à glaçons et recouvrez-les d'eau. Lorsque les cubes sont bien gelés, conservez-les dans un sac refermable. Vous pourrez les utiliser pour la préparation de soupe ou de plats cuisinés.

Nicole Pelletier

RECETTE : MARINADE DE LÉGUMES

- 2 1/2 tasses de sucre
- 2 tasses de vinaigre
- 2 c. à thé de sel
- ½ c. à thé de graines de céleri
- ½ c. à thé de curcuma (ou turmeric)
- ½ c. à thé de graines de moutarde
- 2 tasses d'oignons émincés
- 4 tasses de concombres épépinés en morceaux
- 1 tasse de piment vert en morceaux
- 1 tasse de piment rouge en morceaux
- 1 tasse d'haricots verts en morceaux
- 1 tasse d'haricots jaunes en morceaux
- 2 tasses de courgettes en rondelles
- 1 gousse d'ail haché

Déposer le sucre, le vinaigre, le sel, les graines de céleri, le curcuma et les graines de moutarde dans une casserole.

Faire mijoter 10 minutes.

Ajouter les légumes et cuire 10 minutes en remuant doucement.

Verser dans des pots stérilisés. Sceller.

PARCELLE DE SAGESSE

Ce qui m'arrive de bon dans la vie m'apprend la gratitude. Ce qui m'arrive de mauvais m'apprend des leçons.



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

Tél : 418 498-2744
Site web : www.stphilippedeneri.com

MARCHÉ AMI
Lucien Dubé, prop.
14, route de la Station
Saint-Philippe-de-Néri, Qc

Tél.: 418 498-3251

À votre service depuis plus de 40 ans



Desjardins
Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

☎ 418 492-4011
☎ 877 851-4011
🌐 desjardins.com/kamouraska
📘 facebook.com/centrestkamouraska



Dany Lavoie, directeur général

23, rue Langlais Nord,

Saint-Philippe-de-Néri, QC

G0L 4A0 Cell. : 418 894-5373

Fax. : 418 498-3331 d.lavoie@transprobsl.com



St-Philippe

23, rue Langlais Nord

Saint-Philippe-de-Néri, QC G0L 4A0

418 498-2813



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Philippe-de-Néri

Kamouraska, Qc

Nicole Desjardins, prés.

*Maison Funéraire
Viateur Gallant*

Services professionnels
418-498-3382



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovation



Kaven Michaud
tél.: 418 860-6655

Fenêtres · Toitures · Finition intérieure et extérieure
· Fabricant d'armoires



**Garage
Rosaire Ancitil**

Débosselage et peinture
Jet de sable
Traitement anti-rouille

47, route 230 Est,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0

498-3456

Les équipements **Patrick
Bérubé inc.**



R.B.Q. 8344-6211-15

Tél.: (418) 498-2037
Cell.: (418) 868-9979
Fax: (418) 498-4056

- Entrepreneur général
- Excavation-démolition
- Transport de sable et gravier
- Achat et vente de machinerie lourde

16, Rue Bérubé,
Saint-Philippe-de-Néri
(Québec) G0L 4A0